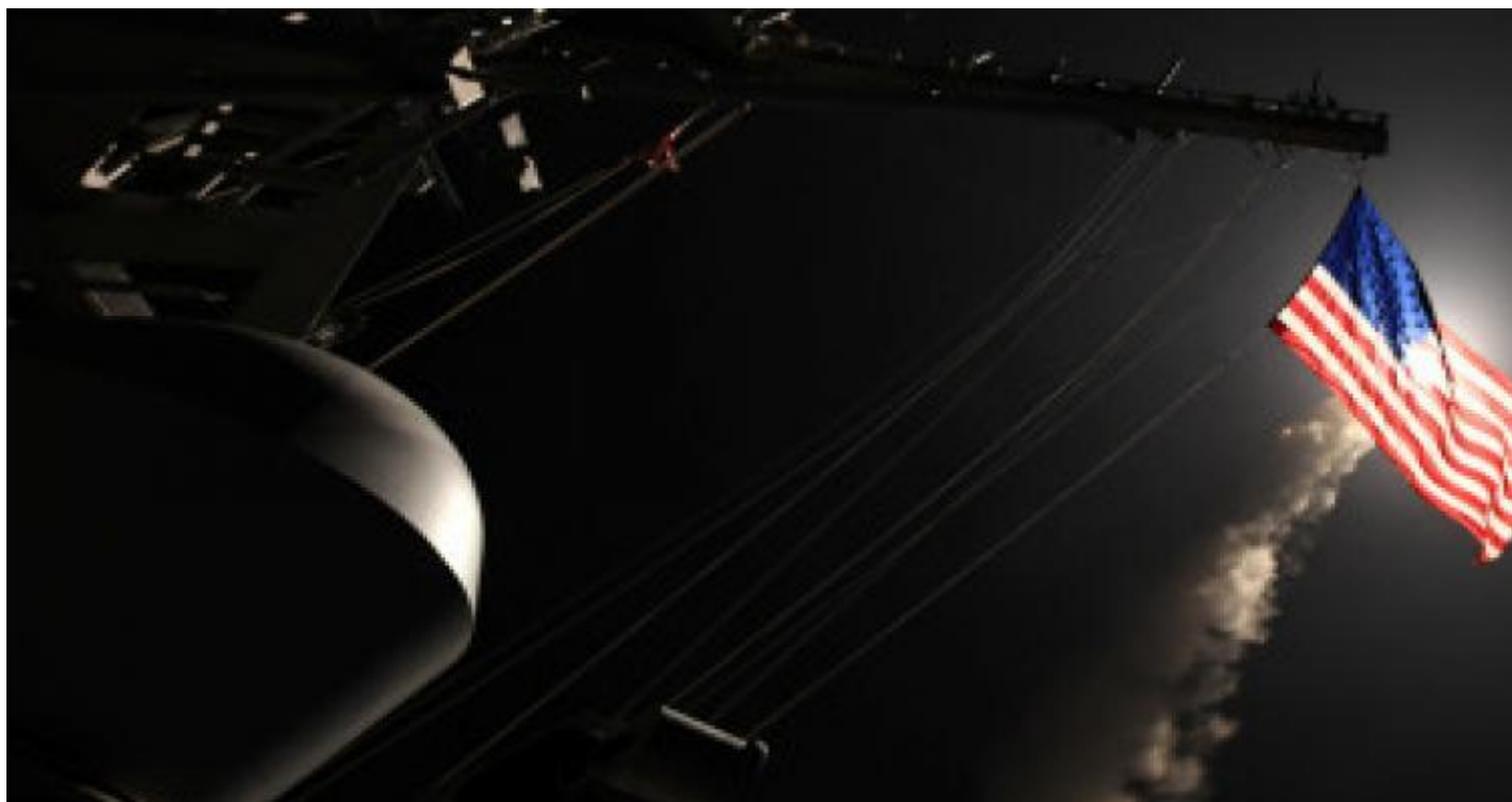


Les États-Unis tentent de justifier leur attaque au missiles contre la Syrie



Washington, 7 avril, (RHC).- Le gouvernement des États-Unis a justifié les attaques aux missiles contre la Syrie en invoquant l'article 2 de la Constitution. Il a ainsi répondu à des élus qui ont déclaré que les raids ont eu lieu sans le consentement du Congrès.

Selon l'article 2 de la Constitution des États-Unis le président a le pouvoir d'agir de façon autonome pour défendre l'intérêt national de ce pays.

Hier, Donald Trump a ordonné d'attaquer aux missiles de croisière l'aérodrome Al-Chaayrate de la Force Aérienne Syrienne sous prétexte de promouvoir la stabilité régionale, de décourager le recours aux armes chimiques et de protéger les civils des atrocités

Les raids étasuniens seraient une riposte à une prétendue attaque aux armes chimiques, cette semaine dans la province d'Idleb, attaque dont Trump a rendu responsable le président Bachar Al Assad. Cependant celui-ci a nié disposer de ce type d'armement.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/126474-les-etats-unis-tentent-de-justifier-leur-attaque-au-missiles-contre-la-syrie>



Radio Habana Cuba